



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY**

**AVIS PUBLIC
PPCMOI**

(Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble)

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, madame Annie Lessard, directrice générale/greffière-trésorière de la susdite municipale, qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby le 10 février 2026 à 19h30 au 360, rue Principale à Saint-Alphonse-de-Granby.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande suivante :

DEMANDE DE PPCMOI

1 - NATURE ET EFFET : Demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) relative à l'agrandissement d'un bâtiment industriel dont l'usage dérogatoire protégé par droits acquis excède les pourcentages d'agrandissement autorisés par l'article 12.2 du règlement de zonage numéro 372-2017.

L'agrandissement projeté prévoit une marge de recul arrière de 2,0 mètres, alors qu'une marge minimale de 3,0 mètres est requise conformément à la grille des usages prévue à l'Annexe A du règlement de zonage.

De plus :

- La propriété comprend actuellement cinq (5) conteneurs maritimes fermés utilisés pour l'entreposage, alors que l'article 10.5 du règlement de zonage n'en autorise qu'un seul par propriété.
- Tant l'aire d'entreposage extérieure que l'aire d'entreposage des ordures ne sont pas clôturées, en contravention avec les exigences des articles 10.4.1 et 10.7 du règlement de zonage qui exigent la clôture de ces espaces.
- L'enseigne existante empiète sur le lot voisin, en contravention avec les dispositions du Tableau 7 du règlement de zonage qui interdit tout empiètement sur les propriétés avoisinantes.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : L'emplacement visé est situé sur 2 592 328, 2 592 327 ET 3 411 673 du cadastre du Québec (matricule 5923-74-2262 et 5923-64-5295) au 117 et 119 - 121, rue des Pins Ouest, à Saint-Alphonse-de-Granby.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY, CE 20^e JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-SIX.

Annie Lessard
Directrice générale/greffière-trésorière